

2025 -136 NOMBRE DE MEMBRES

AFFÉRENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
27	27	27

Séance du 24 novembre 2025

Date de la convocation :

18/11/2025

Date d'affichage :

18/11/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 24 novembre à 19h00 le Conseil Municipal de cette Commune convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi au Centre Yves Montand de RIBÉCOURT, sous la présidence de Monsieur LÉTOFFÉ Jean-Guy, Maire.

Présents : M. LÉTOFFÉ Jean-Guy, Mme BALITOUT Hélène, M. CALMELS Daniel, M. BELLOT Patrice, M. CARRASCO José, Mme BILLOIR Suzanne, M. BONNETON André, Mme FRÉTÉ Thérèse, M. GILLOT Jean-Pierre, Mme PIENS Antonella, M. COPPIN Franck, M. LERICHE Bruno, M. LANCIEN Yves, M. CARON Joël à partir de 20h05, M. CANTRAINE Hervé jusqu'à 19h55, Mme TIRROLLOY HAINEZ Carole, Mme DOGIMONT Laurette, M. POTET Patrick, Mme GANZITTI GROSCAUX Marina, M. HARDY Gilles, Mme CHARLET Valérie, M. CATRY Bruno.

Excusés : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine, Mme BLONDEAU Isabelle, Mme CARVALHO Michèle, M. CARON Joël jusqu'à 20h05, M. CANTRAINE Hervé à partir de 19h55, Mme GONIN Sabrina, Mme COULON Nadège.

Pouvoirs : Mme KONATÉ-MARTIN Catherine à M. LANCIEN Yves, Mme BLONDEAU Isabelle à Mme FRÉTÉ Thérèse, Mme CARVALHO Michèle à M. BELLOT Patrice, M. CARON Joël à M. LÉTOFFÉ Jean-Guy jusqu'à 20h05, M. CANTRAINE Hervé à M. CALMELS Daniel à partir de 19h55, Mme GONIN Sabrina à M. BONNETON André, Mme COULON Nadège à M. COPPIN Franck.

Secrétaire de séance : M. GILLOT Jean-Pierre.

PERSONNEL

Mise à jour du tableau des effectifs
des personnels titulaires et stagiaires

Rapporteur : Hélène BALITOUT

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le tableau des effectifs des personnels titulaires et stagiaires visé dans la délibération n° 2024-144 en date du 16 décembre 2024 ;

Considérant qu'il semble nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs par grade en raison des créations et/ou suppressions de postes ;

Considérant que le comité Social territorial a été consulté le 24/11/2025 concernant ces créations et/ou suppressions de poste et a émis un avis favorable ;

Vu l'avis de la commission Personnel/Finances et du Bureau municipal en date du 13/11/2025 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DÉCIDE : Que le tableau des emplois sera donc modifié à compter du 1^{er} janvier 2026 :

**TABLEAU DES EFFECTIFS PAR GRADE A COMPTER DU 01/01/2021
AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES**

Désignation du grade	Nb de postes	Temps d'emploi
FILIÈRE ADMINISTRATIVE		
Directeur général des services Emploi fonctionnel	1	35 h
Attaché principal	1	35 h non pourvu
Attaché	5	35 h dont 1 non pourvu
Rédacteur principal 1ère classe	1	35 h non pourvu
Rédacteur	3	35 h
Adjoint administratif principal 1ère classe	3	35 h dont 1 non pourvu
Adjoint administratif principal 2ème classe	1	35 h
Adjoint administratif	2	35 h dont 1 non pourvu
FILIÈRE TECHNIQUE		
Technicien principal 1ère classe	1	35 h non pourvu
Technicien principal 2ème classe	1	35 h non pourvu
Technicien	3	35 h dont 1 non pourvu
Agent de maîtrise principal	3	35 h dont 1 non pourvu
Agent de maîtrise	9	35 h
Agent de maîtrise	1	30 h
Agent de maîtrise	1	20 h non pourvu
Adjoint technique principal 1ère classe	1	25 h
	4	35 h dont 2 non pourvus
Adjoint technique principal 2ème classe	1	33,48 h
	1	30 h
	1	28 h
	15	35 h dont 2 non pourvus
	1	34,14 h
	1	29,50 h
	1	28,59 h
	3	27,45 h
	1	26,27 h
Adjoint technique	1	23,64 h
	1	21 h non pourvu
	2	20 h
	1	18,34 h
	1	17,68 h
	1	3,67 h
FILIÈRE CULTURELLE		
Assistant de conservation du patrimoine	1	35 h
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	2	35 h dont 1 non pourvu
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	2	35 h
FILIÈRE MEDICO-SOCIALE		
Éducateur de jeunes enfants de classe exc	1	35 h
Infirmier territorial en soins généraux	1	35 h non pourvu
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	1	35 h
Auxiliaire de puériculture de classe normale	2	35 h (TP 80%)
Agent social principal de 1ère classe	1	35 h
Agent social principal de 2ème classe	1	35 h

FILIÈRE POLICE MUNICIPALE		
Chef de service principal 1ère classe	1	ID : 060-216005314-20251124-D2025136-DE
Brigadier chef principal	2	35 h
FILIÈRE ANIMATION		
Animateur principal 1ère classe	1	35 h non pourvu
Animateur principal 2ème classe	1	35 h non pourvu
Animateur	1	35 h
Adjoint d'animation principal 1ère classe	2	35 h
Adjoint d'animation principal 2ème classe	4	35 h dont 1 non pourvu
Adjoint d'animation	7	35 h
	104	(dont 20 non pourvus et 2 TP 80%)

CHARGE ET DELEGUE, Monsieur le Maire, ou son remplaçant, et le Directeur Général des Services, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de AMIENS, 14 rue Lemerchier – CS 81114 – 80011 Amiens Cedex 01, qui peut être saisi par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr, dans le délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité rendant la présente décision opposable.

Le secrétaire de séance,

Jean-Pierre GILLOT

Le Maire,

Jean-Guy LÉTOFFÉ

Envoyé en préfecture le 27/11/2025

Reçu en préfecture le 27/11/2025

Publié le

ID : 060-216005314-20251124-D2025136-DE



PAGE ANNULÉE